COMMUNICATIONS.

Les subdivisions du genre Dasypus *Linné 1758* [1],

par M. R. Anthony.

Le genre *Dasypus* constitue, avec le genre *Scleropleura* dont on ne connaît que la peau [2], la famille des *Dasypodidæ* [3].

On y peut distinguer trois sous-genres :

Dasypus proprement dit, ne contenant qu'une seule espèce, le *Dasypus sexcinctus* L., où Lahille distingue deux formes : *elongata*, caractérisée par un crâne plus allongé par rapport à sa largeur, et *abbreviata*, caractérisée par un crâne moins allongé par rapport à sa largeur;

Chætophractus, dont l'espèce maîtresse est le *Chætophractus villosus* Desm. [4];

Zædyus, ne contenant que l'espèce *Zædyus ciliatus* Fischer.

(1) Voir pour plus de détails : R. Anthony, Catalogue raisonné et descriptif des Collections d'Ostéologie du Service d'Anatomie comparée du Muséum d'Histoire naturelle : fasc. XI, Edentata; sous-fasc. 1, *Dasypodidæ* (sous presse). (Paris, Masson, 1920.)

(2) Voir à ce sujet : A. Milne-Edwards, Note sur une nouvelle espèce de Tatou à cuirasse incomplète (*Scleropleura Bruneti*). [*Nouv. Arch. du Mus. d'Hist. natur. de Paris*, t. 7, 1871, p. 177-179, pl. XII.]

(3) Dans mon *Catalogue* cité ci-dessus, je considère les *Dasypoda* (Édentés hicanodontes à bandes mobiles) comme comprenant les familles actuelles suivantes: *Dasypodidæ* (*Dasypus* et *Scleropleura*), *Cabassidæ* (*Cabassus* et *Priodontes*), *Chlamydophoridæ* (*Chlamydophorus* et *Burmeisteria*), *Tolypeutidæ* (*Tolypeutes*), *Tatusiidæ* (*Tatusia*).

(4) Au *Chætophractus villosus* Desm. paraissent devoir se rattacher, comme variétés, le *Ch. vellerosus* Gray et le *Ch. velleroso-pannosus* O. Thomas. La seconde espèce du sous-genre *Chætophractus* serait le *Ch. Nationi* O. Thomas, dont le *Ch. boliviensis* G. Grandid. et Nev. Lem. ne serait qu'une variété.

J'ai précisé les caractères de ces trois sous-genres et propose de les exprimer comme il suit :

Sous-genre **Dasypus.**

Espèce unique : *D. sexcinctus* L.

Bouclier céphalique à golfe auriculaire large, mais peu profond, à golfe oculaire très marqué, à cap rétro-oculaire très accentué. Les plaques de la rangée postérieure du bouclier céphalique, au nombre de 7 à 8, sont disposées en série régulière suivant une ligne légèrement convexe en arrière. Bande nuchale très grande, large et rectangulaire à ses extrémités, tenant toute la longueur de la plage postérieure du bouclier céphalique, formée de 8 à 9 plaques. Îlots de plaques osseuses dermiques sous-oculaires. Épaulettes doubles ou triples. Bouclier scapulaire comportant 4 rangées de plaques sur la ligne médiane; la deuxième rangée se bifurquant plusieurs fois de part et d'autre de la ligne médiane, il en résulte que, sur les côtés, on compte 7 rangées de plaques. Le bouclier scapulaire est en conséquence beaucoup plus étroit sur la ligne médiane que sur les côtés. Première rangée de plaques du bouclier scapulaire ne présentant aucune tendance à la mobilisation. 6 bandes mobiles. Tendance à la mobilisation de la première rangée de plaques du bouclier pelvien; Azara et Labille ont parfois observé la mobilisation complète de cette rangée de plaques, ce qui, dans ces cas, porterait à 7 le nombre des bandes mobiles. 10 rangées de plaques au bouclier pelvien, la dernière pouvant être très réduite. Les plaques de la ligne médiane des 4[e], 5[e], et parfois 3[e] et 6[e] rangées, présentent chacune un grand orifice qui est celui des glandes dorsales. Plaques des régions inféro-postérieure et latéro-postérieures de l'étui caudal légèrement carénées. Plaques marginales de la carapace dorsale petites et mousses. Sculptures des plaques, grossières et floues. Soies raides sur la carapace. Crâne plus allongé par rapport à sa largeur (tout au moins dans la forme *elongata*) que chez le *Chætophractus villosus* Desm. (voir tableau). Os malaire moins élargi; museau plus allongé, plus étroit et plus recourbé que chez le *Chætophractus villosus* Desm. Intermaxillaires constamment pourvus de dents (incisives). Formule dentaire $= \frac{9}{10}$, soit $\frac{1}{0} i + \frac{8}{10} m$ (*m* représentant l'ensemble des dents parmi lesquelles aucune distinction n'est possible à faire), donc 38 dents.

Sous-genre **Chætophractus.**

Espèce maîtresse d'après laquelle est décrit le sous-genre : *Ch. villosus* Desm.

Bouclier céphalique plus large par rapport à sa longueur que celui du *Dasypus* proprement dit, à golfe oculaire étroit et à bord postérieur légère-

ment concave en arrière. Bande nuchale étroite et aiguë à ses extrémités. Touffes de poils sous les yeux. Épaulettes doubles ou triples. Bouclier scapulaire comportant 5 à 7 rangées de plaques sur la ligne médiane, et 7 généralement sur les côtés. Il est cependant toujours sensiblement plus large sur les côtés que sur la ligne médiane. Première rangée de plaques du bouclier scapulaire présentant une tendance marquée à la mobilisation. 7 à 8 bandes mobiles. 9 à 11 rangées de plaques sur la ligne médiane du bouclier pelvien. Orifices des glandes dorsales rarement absents et généralement situés sur les plaques axiales 3, 4, 5, 6 du bouclier pelvien. Plaques marginales de la carapace dorsale, falciformes. Plaques de la carapace très finement sculptées, y compris celles du bouclier céphalique. Très velu. Soies molles. Crâne moins allongé par rapport à sa largeur que chez le *Dasypus* proprement dit (voir tableau), ce caractère intéressant également, comme il a été vu, le bouclier céphalique. Os malaire plus élargi; museau plus court, plus large et moins recourbé que chez le *Dasypus* proprement dit (*sexcinctus* L.). Formule dentaire = $\frac{9}{10}$. L'incisive supérieure existe toujours, mais la suture de l'intermaxillaire au maxillaire se soudant de très bonne heure, sa position est souvent plus difficile à préciser que chez le *Dasypus sexcinctus* L. Présence constatée d'une dentition de lait. Un peu plus petit que le *Dasypus sexcinctus* L. [1].

Sous-genre **Zædyus.**

Espèce unique : *Z. ciliatus* Fischer.

Bouclier céphalique se rapprochant davantage de celui du *Dasypus sexcinctus* L. que celui du *Chætophractus villosus* Desm., mais avec bord postérieur concave et angles plus arrondis. Bande nuchale étroite et légèrement effilée à ses extrémités. Touffes de poils sous-oculaires. Epaulettes quelquefois simples, mais généralement doubles. 6 à 7 rangées de plaques sur la ligne médiane du bouclier scapulaire, lequel s'élargit peu latéralement; le nombre de plaques que l'on compte sur les bords de ce bouclier scapulaire diffère peu ou pas du nombre de plaques comptées sur la ligne médiane. Première rangée de plaques du bouclier scapulaire présentant une tendance à la mobilisation comme chez le *Chætophractus villosus* Desm. 7 bandes mobiles (très rarement 8). 10 à 11 rangées de plaques sur la ligne médiane du bouclier pelvien. La première rangée de plaques du bouclier pelvien tend à se mobiliser, d'où il résulte une tendance à l'existence de 8 bandes mobiles. Orifices des glandes dorsales très généralement

[1] Le *Ch. Nationi* O. Thomas se distingue surtout du *Ch. villosus* Desm. par un bouclier céphalique remarquablement élargi, une bande nuchale s'étendant d'une oreille à l'autre, une carapace couverte de poils longs.

absents. Plaques marginales de la carapace très grandes, falciformes, à pointes plus aiguës que chez le *Chætophractus villosus* Desm. Plaques de la carapace très finement sculptées, à l'exception de celles du bouclier céphalique qui sont lisses, sauf quelquefois à la bordure postérieure où elles peuvent être légèrement carénées. Les plaques du bouclier céphalique sont très grandes et peu nombreuses ou petites et nombreuses (Lahille), ce qui paraît être le cas le plus fréquent. Morphologie cranienne rappelant celle du *Chætophractus* plutôt que celle du *Dasypus*. Extrémité du museau sensiblement plus étroite et plus effilée que dans les deux autres sous-genres de *Dasypodinæ*. 30 à 36 dents, 38 même dans les cas exceptionnels. Formule dentaire la plus fréquente : $\frac{8-8}{9-9}$. L'intermaxillaire est pourvu ou, le plus souvent, dépourvu de dents (Lahille, 1895)[1]. On constate donc, comparativement au *Dasypus* proprement dit et au *Chætophractus*, une tendance manifeste chez le *Zædyus* à la réduction du nombre des dents. Petite taille par rapport au *Chætophractus villosus* Desm. Notons enfin que le profil sagittal de la carapace est différent dans ces trois sous-genres, le *Zædyus* ayant la carapace la plus bombée et le *Chætophractus* la carapace la plus aplatie.

On peut, dans les trois sous-genres, reconnaître le sexe d'après le bassin. Il présente chez le mâle, à son bord postérieur et au milieu de l'union du pubis et de l'ischion, une forte rugosité marquant l'attache des corps caverneux et de leurs muscles. Cette rugosité n'existe pas chez la femelle, dont le bord postérieur du bassin est mince et à peu près droit, alors que chez le mâle il présente en outre un angle obtus, dû à la projection en avant de la région symphysaire. Ce caractère sexuel différentiel est plus marqué dans le sous-genre *Zædyus* que dans les deux autres sous-genres.

Dans le sous-genre *Zædyus*, le bassin de la femelle est aussi caractérisé (Lahille) par l'absence de symphyse, les deux pubis restant distants. Ce caractère n'est pourtant pas d'une constance absolue, certaines femelles ayant un bassin fermé et certains mâles un bassin ouvert. Dans les sous-genres *Dasypus* proprement dit et *Chætophractus*, le bassin est fermé dans les deux sexes, celui de la femelle présentant seulement une symphyse beaucoup plus étroite que celui du mâle.

[1] Des 33 exemplaires qui existent dans les Collections d'Anatomie comparée du Muséum d'Histoire naturelle, 2 seulement possèdent des incisives supérieures.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES MENSURATIONS ET DU CALCUL DE L'INDICE CRANIEN $\frac{\text{Larg.} \times 100}{\text{Long.}}$ CHEZ LES DASYPES DES COLLECTIONS D'ANATOMIE COMPARÉE.

(Ordination suivant la valeur décroissante de l'indice dans chaque sous-genre.)

NUMÉROS.	LONGUEUR DU CRÂNE [1].	LARGEUR DU CRÂNE [2].	INDICE $\frac{\text{Larg.} \times 100}{\text{Long.}}$	SEXE.
Dasypus sexcinctus L., forme elongata de Lahille.				
1917-150	112	65	58.0	?
1879-289	114	66	57.8	♂
1886-137	107	61	57.0	♀
1886-125	113	64	56.6	♂
1917-151	115	60	52.1	?
1917-168	117	59	50.4	?
MOYENNE	....	....	55.3	
Dasypus sexcinctus L., forme abbreviata de Lahille.				
1880-100	107	63	63.5	?
Choetophractus villosus Desm.				
1884-911	87	59	67.8	♀
1902-181	95	61	64.2	♀
1902-77	98	62	63.2	♂
1883-1920	98	61	62.2	?
MOYENNE	....	....	64.3	
Zædyus ciliatus Fischer.				
1897-466	65.5	42	64.1	♀
1917-149	63	40	63.4	?
1917-169	63	40	63.4	?
1917-170	63	40	63.4	?
1897-469	68	42	61.7	♀
1897-441	64	39	60.9	♂
1917-135	64	39	60.9	?
1897-471	63	38	60.3	♂

[1] Longueur maxima de la région occipitale à l'extrémité des os nasaux.
[2] Largeur maxima (diamètre bizygomatique).

NUMÉROS.	LONGUEUR DU CRÂNE.	LARGEUR DU CRÂNE.	INDICE $\frac{\text{Larg.} \times 100}{\text{Long.}}$	SEXE.
1897-473	68	41	60.2	♀
1897-440	69	41 5	60.1	♂
1897-464	67	40	59.7	♀
1897-455	69	41	59.4	♂
1897-454	69	41	59.4	♂
1897-460	64	38	59.3	♂
1897-453	68	40	58.8	♀
1897-468	68	40	58.8	♀
1897-457	68	40	58.8	♂
1897-461	68	40	58.8	♂
1897-449	68	40	58.8	♂
1897-458	63	37	58.7	♂
1897-446	67	39	58.2	♂
1897-452	67	39	58.2	♂
1897-467	67	39	58.2	♀
1897-447	62	36	58.0	♂
1897-476	69	40	57.9	♂
1897-456	66	38	57.5	♀
1897-445	68	39	57.3	♂
1897-470	63	36	57.1	♀
1897-450	67	38	56.7	♀
1897-474	60	34	56.6	♂
1897-465	69	38.5	55.7	♂
1897-442	69	36	52.1	♂
MOYENNE	....	....	59.1	

Les moyennes de l'indice $\frac{\text{Larg.} \times 100}{\text{Long.}}$ ne sont données pour les deux espèces *Dasypus sexcinctus* L. et *Chætophractus villosus* Desm. que dans le but de faciliter la lecture. Le nombre des spécimens mesurés est, en effet, insuffisant pour qu'elles soient valables.

Elles le sont, par contre, pour l'espèce *Zædyus ciliatus* Fischer (32 spécimens), car on voit que les indices les plus fréquents de la série sont ceux de 58.8, chiffre voisin de 59.

Ceci montre le très grand intérêt de pouvoir disposer, dans une collection, d'un très grand nombre de spécimens d'une même espèce animale, puisque, sans cette condition, il est impossible non seulement d'entreprendre aucune étude des variations anatomiques, mais de caractériser valablement un type.